



**INAUGURATION DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION  
DU GYMNASE ET DU MUR D'ESCALADE  
DU LYCÉE MATHIAS  
CHALON-SUR-SAÔNE (71)  
Mardi 30 avril 2024**

**DOSSIER DE PRESSE**

**CONTACTS PRESSE**

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

## Communiqué de presse

### Lycée Mathias de Chalon-sur-Saône (71)

## Travaux de restructuration du gymnase et du mur d'escalade

**Mardi 30 avril 2024, Océane GODARD, vice-présidente en charge des lycées, de l'offre de formation, de l'apprentissage et de l'orientation, et Alban GEORGES, proviseur du lycée Mathias, inaugurent le nouveau gymnase et le mur d'escalade de l'établissement, en présence de Gilles PLATRET, maire de Chalon-sur-Saône.**

Le coût de l'opération financée par la Région s'élève à plus de 3,7 M€.

Une complète réfection intérieure et extérieure du gymnase a été menée, augmentée de la création d'un mur d'escalade.

En matière de lycées, la Région gère un patrimoine composé de 129 établissements d'enseignement et 1 456 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de m<sup>2</sup>.

Par ses compétences, la Région contribue à la qualité du service public de l'éducation. L'action régionale vise à accompagner de façon adaptée les conditions d'apprentissage des 105 000 lycéennes et lycéens et les activités de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux dont ceux des transitions écologique et numérique.

Ses interventions, intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social, portent sur 3 domaines clés : le patrimoine immobilier, le fonctionnement et les équipements des lycées, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.

En 2024, la Région mobilisera plus de 233 M€ au service de sa politique Education.

#### CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

## Travaux de restructuration du gymnase et du mur d'escalade

### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET

Le lycée Mathias, à Chalon-sur-Saône, accueille des filières d'enseignement général, d'enseignement technologique, d'enseignement professionnel et postbac.

Le présent programme porte sur la réfection de son gymnase, lequel est constitué de deux volumes :

- Un volume bas abrite les vestiaires, dont l'étanchéité de la toiture terrasse a été refaite récemment.
- Un volume haut abrite la grande salle, avec une toiture en bac acier micro perforé reposant sur une charpente en bois lamellé collé recouverte d'une étanchéité bitumineuse.

Les façades extérieures sont mixtes béton et aggloméré recouvert d'une mosaïque en pâte de verre. Les menuiseries extérieures sont en bois simple vitrage.

#### Principales caractéristiques techniques du projet

- Réfection complète de l'étanchéité de la toiture de la grande salle avec reprise des descentes d'eaux pluviales et amélioration thermique.
- Vérification et réfection des parties extérieures des poutres en bois lamellé-collé.
- Changement de toutes les menuiseries extérieures.
- Isolation des façades par l'extérieur ou par l'intérieur.
- Redistribution et réfection complète de la partie vestiaires/sanitaires/bureaux/stockage.
- Traitement de l'ensemble des éléments de structure défectueux.
- Amélioration acoustique de la grande salle.
- Renouvellement du système de chauffage.
- Reconstruction de la surface d'escalade, en concertation avec l'équipe enseignante.
- Remplacement des luminaires de la grande salle.
- Retrait et remplacement de la toiture amiantée du petit dépôt accolé au gymnase.
- Liaison du bâtiment à la fibre optique.

#### Performances thermiques du projet

L'objectif était d'atteindre au minimum le niveau BBC rénovation soit une consommation d'énergie primaire inférieure à 96 kWh/m<sup>2</sup>/an, avec :

- mise en œuvre d'un doublage isolant intérieur ou extérieur sur les murs périphériques
- isolation des planchers bas
- remplacement ou renforcement de l'isolation en toiture
- réduction maximale des ponts thermiques.

#### CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

## BUDGET

Le coût de l'opération est de **3 713 633 € TTC**

## CALENDRIER

Démarrage des travaux Juin 2021  
Les travaux ont été réceptionnés Décembre 2022

## INTERVENANTS

### Maîtrise d'ouvrage

Programmiste : Madame TRONCHET  
Chargé d'établissement : Madame MICHEL, programmiste coordonnateur site de Dijon  
Mandataire (SPLAAD) Madame JOYEUX, directrice générale.  
Monsieur HENRY, directeur des opérations.  
Madame DUVAL-NICOLLE, responsable juridique.  
Madame HERLEDAN, chef de projets.  
Monsieur COLLIN, chargé d'opérations.

### Maîtrise d'œuvre

#### Mandataire

B CUBE - 65, rue Hénon Léon Couturier - 69004 LYON

#### Co-traitants

- Economiste de la Construction : BECA Economiste - LA ROCHE VINEUSE (71960)
- BET Structure – VRD : COGECI - VAULX-EN-VELIN (80034)
- BET fluide - thermique – Energétique : SYNAPSE CONSTRUCTION - ECULLY (69130)
- BET acoustique : EXACT ACOUSTIQUE – VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (69400)

### Autres prestataires

Contrôleur Technique : SOCOTEC CSPS : SOCOTEC  
Diagnosticteur(s) : SOCOTEC (amiante et plomb)  
Géomètre : Cabinet GIEN PINOT  
Concessionnaire : ENEDIS (branchement panneaux solaires)

#### CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

**LES ENTREPRISES**

<b>Lots</b>	<b>Désignation des travaux</b>	<b>Entreprises</b>
01	BUNGALOWS	<b>ALGECO</b>
02	DESAMIANTAGE	<b>PRO AMIANTE</b>
03	DEMOLITION – GROS-OEUVRE - VRD	<b>SAS CANIOTTI</b>
04	ETANCHEITE	<b>SECOBAT</b>
05	CHARPENTE BOIS - BARDAGE	<b>CEM SARL</b>
06	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE	<b>ROLLET SAS</b>
07	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	<b>SAS MENUISERIE DU CHALONNAIS</b>
08	PLÂTRERIE - PEINTURE	<b>SAS GPR</b>
09	CARRELAGE – FAÏENCES	<b>SARL AM CARRELAGES FAÏENCES LE BREUIL</b>
10	REVÊTEMENT DE SOL SPORTIF	<b>SARL ACTISOL &amp; SEREAULT</b>
11	MUR D'ESCALADE & EQUIPEMENTS SPORTIF	<b>FOOGA (mandataire) ESCATECH (cotraitant)</b>
12	ELECTRICITE – COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES	<b>SOCHALEG SAS</b>
13	CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE - SANITAIRE	<b>SIX M ENERGIE SAS</b>
14	EQUIPEMENTS PHOTOVOLTAÏQUES	<b>SARL MOUREAU SIMON - HELIOPHOTON</b>



**CONTACTS PRESSE**

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02



**CONTACTS PRESSE**

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

## LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES LYCÉES

En 2024, la Région mobilise plus de **233 M€** au service de sa politique Education.

### Ses domaines d'intervention :

- **Investir pour sécuriser l'accueil de tous les usagers, pour la sobriété énergétique et pour répondre aux besoins de formation**

La Région gère un patrimoine composé de 129 établissements d'enseignement, 224 sites, 1 456 bâtiments sur plus de 2 300 000 m<sup>2</sup>. Dans la gestion de son parc, la Région doit répondre à trois enjeux prioritaires :

- ◆ L'accueil des usagers en sécurité et dans des installations aux normes (de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité...) en veillant à l'anticipation des risques ;
- ◆ La sobriété énergétique des bâtiments pour atteindre les objectifs de la loi ELAN (c'est-à-dire une consommation inférieure de 30 % à celle de 2012 d'ici 2030), en commençant par tout ce qui contribue à limiter les pertes sur la partie thermique – en passant par une rénovation des installations techniques et l'organisation du suivi de leur exploitation / maintenance –, tout en analysant en parallèle la faisabilité d'une production de chaleur intégrant des énergies renouvelables.
- ◆ L'adaptation des locaux et installations aux enseignements dispensés, aux évolutions pédagogiques et aux effectifs à accueillir. Dimensionner le patrimoine au juste nécessaire permet de garantir la réponse optimale aux enjeux précédents.

L'investissement de la Région dans les lycées se focalise sur deux grandes priorités : la recherche d'économies d'énergie et la pérennité des bâtiments et installations.

Une large part du budget est consacrée à la maintenance courante des bâtiments, en intégrant les opérations de sécurisation et de câblage informatique. **A côté des travaux en cours, de nouvelles opérations sont mises à l'étude dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2024-2030. C'est ainsi que sont privilégiées des rénovations plus globales sur :**

- ◆ Les bâtiments vétustes et particulièrement énergivores,
  - ◆ Les demi-pensions dont les dysfonctionnements ne peuvent plus trouver de réponse dans des réparations ponctuelles et nécessitent un traitement global.
- **Sécuriser l'accès à la restauration et à l'hébergement pour tous les lycéens**

L'accès aux services de restauration et d'hébergement des lycéennes et lycéens est une priorité de la Région, avec 10 millions de repas servis chaque année dans les demi-pensions des lycées.

**La Région fait le choix d'augmenter ses aides en matière de tarification sociale dégressive à destination des familles éligibles à la bourse d'Etat ou se situant à la frange d'éligibilité de cette bourse, et maintient les aides personnalisées en cas de situations de difficulté identifiées par les établissements.**

### CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

- **Garantir un bon fonctionnement et des équipements dans un contexte de forte inflation**

La dotation pour le fonctionnement des lycées tient compte de l'évolution importante des dépenses énergétiques et est complétée en cas de nécessité sur la base d'un dialogue avec les établissements concernés.

Par ailleurs, la Région poursuit son soutien aux investissements en équipements nécessaires à l'activité pédagogique et au bon fonctionnement des établissements selon les besoins priorités par les lycées.

**Les 118 unités de restauration implantées dans les établissements bénéficieront d'un renouvellement raisonné des équipements nécessaires à la production de quelque 10 millions de repas pour les 70 000 internes et demi-pensionnaires, ainsi qu'à la sécurité sanitaire.** La charte qualité sera renouvelée pour permettre une vision partagée.

La Région équipe ses agents en matériel professionnels permettant de réaliser dans de bonnes conditions les missions confiées. Une expérimentation sur un achat groupé de matériel de ménage sera analysée avant un éventuel déploiement.

- **Fournir un accès Internet de qualité et déployer les équipements nécessaires pour appuyer les transformations numériques responsables**

En 2024, la Région continuera de développer une politique soutenue et responsable du numérique éducatif, contribuant au développement des usages et de l'innovation dans ce domaine. Ses actions seront articulées autour de trois orientations principales :

- ◆ Mettre à disposition des établissements un équipement de base efficace et responsable, comprenant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements et la maintenance.
- ◆ Accompagner et soutenir les usages numériques et l'appropriation des outils, en particulier par la communauté enseignante, en collaboration avec les autorités académiques.
- ◆ Contribuer au développement de projets innovants et d'expérimentations pédagogiques favorisant les usages du numérique à l'école.

- **Mettre en œuvre le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) : un contrat régional à forts enjeux pour les apprenants**

Ce contrat, coconstruit avec les partenaires et voté par l'assemblée régionale en décembre 2023, a défini les orientations pour la période 2023-2028, notamment dans les domaines de la formation professionnelle et de l'orientation. **Un événement annuel sera initié en 2024 permettant de reconnaître et de valoriser les acteurs et les partenariats.** Le travail avec les autorités académiques sera conforté, notamment au titre de la préparation annuelle de la carte des formations professionnelles dans le contexte de la réforme de la voie professionnelle. Le suivi du CPRDFOP sera assuré au sein de l'instance quadripartite qu'est le CREFOP.

**CONTACTS PRESSE**

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

## ZOOM SUR

### → PATRIMOINE ET GESTION IMMOBILIÈRE - 129,9 M€

En 2024, la Région consacrera près de 130 M€ au patrimoine et à la gestion immobilière des établissements.

Le budget consacré aux investissements, principalement dans les lycées, est en augmentation constante depuis 2016. Il atteint, pour 2024, un montant de crédits de paiement supérieur à celui des exercices antérieurs tous programmes confondus. Cette évolution résulte :

- des opérations du Programme de restructuration et de réhabilitation des lycées (PRRL)
- des chantiers importants qui sont pleinement engagés depuis début 2022 sur l'IFPS et le CREPS
- des besoins conséquents en gros entretien, accrus avec l'accent mis sur la sobriété énergétique et les actions spécifiques qui en découlent
- du plan d'accessibilité qui s'engage en phase de chantier sur les fonctions principales de nombreux sites
- de l'exécution du PAIR, dont l'action « solarisation », qui s'exécute massivement sur 2024.

### → FONCTIONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS - 95,3 M€

En 2024, La Région consacrera 95,3 M€ à l'équipement et au fonctionnement des lycées

Ces crédits permettent d'attribuer aux lycées les moyens financiers et matériels nécessaires à leur fonctionnement. Ils permettent également d'aider les familles par une tarification sociale du service restauration et hébergement.

#### • Dotations aux établissements

Conformément au cadre réglementaire, la Région a déterminé lors de l'assemblée plénière d'octobre 2023 les dotations à hauteur de 46,4 M€ ; ce montant doit être intégré au budget 2024.

Le contexte de forte inflation a impacté fortement les équilibres budgétaires habituels, malgré l'augmentation significative des dotations ces dernières années. Les dotations initiales devront dans un certain nombre d'établissements être complétées en cours d'année selon l'évolution de leurs coûts d'énergie. Les besoins de financement seront chiffrés après analyse et dialogue permettant d'identifier les priorités.

#### • Aides aux familles pour la restauration et l'hébergement dans les lycées

La Région a mis en place une tarification sociale dégressive en lien avec les revenus des familles. A ce titre, elle a complété pour l'année scolaire 2022-2023 le dispositif d'aide aux familles boursières par un second dispositif s'adressant aux familles dont les revenus se situent à la frange d'éligibilité à la bourse d'Etat. En outre, elle finance une aide personnalisée que les établissements peuvent attribuer en cas de situations de précarité identifiées à leur niveau.

#### CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

→ **NUMÉRIQUE ÉDUCATIF - 7,6 M€**

En 2024, la Région consacrera 7,6 M€ au numérique pour les établissements

- En 2024, de nouvelles versions de l'Espace numérique de travail Éclat-bfc seront déployées, permettant d'améliorer la couverture fonctionnelle de l'outil et de mieux répondre aux attentes des usagers. Éclat-bfc compte plus de 256 000 comptes utilisateurs, dont plus de 89 000 élèves, plus de 9 000 enseignants et plus de 158 000 responsables légaux.
- Avec un parc informatique comprenant 40 000 postes, le taux d'équipement informatique moyen par élève est actuellement de 1 PC pour 2 élèves. **Les dotations en matériels informatiques, tels que les ordinateurs, les serveurs et les équipements réseaux, continueront à être harmonisées en fonction du déploiement d'équipements numériques adaptés intégrant une démarche de numérique responsable.**
- La Région s'est très fortement investie pour l'arrivée rapide du très haut débit (THD) dans tous les lycées éligibles à la fibre optique. En 2023, ce sont 37 lycées sur 129 lycées publics éligibles qui ont été raccordés. **Les prévisions de raccordements supplémentaires en 2024 concernent les établissements dans les zones suivantes : Belfort, Chalon-sur-Saône, Le Creusot, Montceau-les-Mines, Nièvre.**

## Les chiffres-clés des lycées

- 129 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 2,3 millions de m<sup>2</sup>
- 105 057 lycéens, dont 84 981 dans les établissements publics
- 14 903 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Budget 2024 consacré aux lycées : 233 M€
- 2 815 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien) et 400 agents contractuels
- 10 158 jeunes dans les établissements agricoles (publics ou privés)
- Plus de 10 millions de repas servis par an

### CONTACTS PRESSE

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**